INSTITUTIONS.

COLLEGE ST-XAVIER.

CINCINNATI—OHIO.

CETTE Institution, incorporée par l'Etat de l'Ohio sous le nom de *Collège St-Xavier*, jouit de tous les privilèges accordés aux universités. Par sa position, elle est accessible de tous les points de l'Union, et ses prix sont mis à la portée de tous ceux qui aspirent à une éducation accomplie. [illegible]

Cet établissement possède une bibliothèque considérable et bien choisie, contenant déjà plus de six mille volumes, et un Museum possédant plusieurs spécimens curieux d'histoire naturelle et de minéralogie, et une quantité suffisante d'appareils de chimie et de physique.

Les classes du collège sont spacieuses, aérées et commodes, la nourriture substantielle et la discipline [illegible].

En outre, dans les beaux temps, il est d'habitude de conduire aux élèves une promenade à pied (ou en voiture, lorsqu'il fait trop chaud) jusqu'au Purcell Mansion, la demeure de campagne de l'institution, à environ 3 milles de la ville. [illegible]

Règle d'instruction.

Le cours d'étude comprend deux départements, [illegible] et l'autre commercial [illegible].

[illegible]

Règle particulière aux pensionnaires.

[illegible]

Conditions pour les pensionnaires:

[illegible]

COLLEGE DE LA LOUISIANE,
Rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
DIRECTEUR: LOUIS DUFAU.

[illegible]

INSTITUTION JEFFERSON,
53, rue Bourbon. Dirigée par J. G. LORD.

[illegible]

DELCROIX,
Rue de Chartres, No 100, entre St-Louis et Conti.

Conditions: [illegible]

Sont payés à part: [illegible]

Education Classique et Générale. COLLEGE ST-CHARLES.

[illegible]

INSTITUT ST-LOUIS,
Dirigé par Mme E. DERON.

[illegible]

INSTITUTION G. BOYER.
118, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.

M. BOYER, fondateur de cette institution [illegible]

Branches d'instruction:

[illegible]

Conditions:

[illegible]

L'institution est ouverte pour les élèves de huit heures du matin à trois heures de l'après-midi et de [illegible]

Habillements d'enfants.
—*Spécialité*—
Wm. STUART & Co
8, RUE DE CHARTRES.
Magasin d'habillements confectionnés, spécialité pour les petits
Garçons seulement.
Chemises, Cravates, Mouchoirs, Gants, Bas, Bretelles, &c.

Institution pour les Jeunes Demoiselles Pensionnat et Externat,
252, RUE DU CAMP.

Sous la direction de Mme MACAULEY.

CETTE institution est sous la surveillance personnelle de Mme MACAULEY. Les hautes classes de littérature, science et haute philosophie, sont professées par M. MACAULEY. Un personnel de professeurs recommandables par leurs connaissances, sont chargés de l'enseignement des langues française, espagnole et italienne. La musique, piano, harpe, guitare et musique vocale sont sous la direction d'artistes de premier mérite, ainsi que la danse et le dessin.

Il y a en ce moment huit professeurs attachés à l'établissement, et les directeurs s'efforceront de remplir à tous égards cette maison d'éducation telle que les parents peuvent le désirer pour leurs filles. Ils s'appliqueront surtout à inspirer à leurs élèves des sentiments de pure moralité, à leur inculquer de bonnes manières sans négliger pour cela le développement de leur intelligence, afin de les rendre plus tard utiles à la société.

Les jeunes personnes de la campagne, admises en qualité de pensionnaires, seront traitées par les directeurs plutôt comme leurs propres enfants que comme leurs élèves.

L'institution possède une excellente bibliothèque choisie dans le but d'intéresser les élèves et de leur donner le goût des connaissances générales. Les élèves des classes supérieures seront initiées aux mouvements progressifs de la littérature et de la science, et auront à leur disposition des ouvrages et les journaux moraux de l'époque. Elles s'accoutumeront ainsi à méditer sur leurs lectures et à exercer l'agrément.

Un rapport mensuel mentionnant les progrès et la conduite des élèves sera adressé aux parents.

Une classe de latin et un cours de géographie comprenant l'usage des globes seront formés le 1er novembre prochain.

On peut s'adresser, pour obtenir les renseignements désirables, aux parents qui ont leurs enfants dans cette institution depuis plusieurs années. Pour plus amples informations voir le prospectus, que l'on peut se procurer en s'adressant au docteur Macauley ou à Mme Macauley. 3 jan

INSTITUTION DE Mme. PARENT,
RUE DOUANE,
Entre Royale et Bourbon.

☞ **Madame Parent** a transféré son institution rue de la Douane, entre Royale et Bourbon, dans le local ci-devant occupé par Mme Granet, admirablement convenable pour recevoir des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes. Ce local renferme une cour spacieuse et un jardin pour les récréations. Les appartements sont vastes et bien aérés. Cette institution présente aux parents toutes les garanties et tous les avantages désirables tant pour l'éducation morale que pour l'éducation intellectuelle des jeunes personnes. Toutes les branches d'une éducation solide et accomplie y sont enseignées dans les deux langues par les meilleurs professeurs, ainsi que les arts d'agrément, musique, dessin, peinture et broderie, &c. Le professeur Auchmurty est chargé des hautes classes d'anglais, et le professeur Gilbert des classes de mathématiques. Un prêtre attaché à l'établissement prépare les élèves à la première communion. M. Gendriel est le professeur de chant.

Pour les conditions, s'adresser à l'institution. Les parents pourront visiter l'établissement tous les dimanches.

Références:

Hon. P. Soulé,	Hon. A. D. Crossman,
Rév. M. Lesne,	Dr. Meux,
C. Roselius Esq.,	L. Eyma Esq.
E. Forstall Esq.,	W. H. Wilder Esq.

18 déc—1☞

Institution de Mme. DESMAYAUX
Pensionnat et externat de Demoiselles.
Ancienne maison de Mme LEIRIS,
Rue Bourgogne entre Bienville et Douane.
Année 1851-52.

LES directeurs de cette institution viennent, selon l'usage, soumettre leurs titres à la confiance des familles [illegible] **l'hygiène, de l'éducation intellectuelle et de l'éducation morale.**

Cet établissement possède un beau et vaste local, bâti sur un plan spécial pour un **grand Pensionnat.** Des jardins étendus et ombragés sont destinés aux récréations des élèves, et l'ensemble du local réunit, en un mot, toutes les conditions de bien-être et de salubrité.

L'instruction est donnée également en **anglais** et en **français**: elle est variée, complète et s'étend des premiers éléments jusqu'aux notions développées de la littérature et des sciences.

Le personnel de l'enseignement est en grande partie renouvelé, cinq dames, **arrivant de Paris**, sont chargées de l'enseignement **des classes françaises** et du **Piano**. Ces dames ont été engagées pour l'établissement d'après le choix scrupuleux et éclairé de **Mme Leiris**, institutrice de l'institution et résidant à Paris.

L'Anglais occupe de droit la première place dans l'enseignement, comme langue dominante du pays: cette partie est sous la direction de **Mme K. Dearavaux**, anglaise de naissance et d'éducation. Les cours supérieurs (**sciences et lettres**) sont professés par **M. W. Adam**, précédemment professeur à **Harvard College, Cambridge, Mass.**

Outre les leçons de sciences physiques, en anglais et en français, il sera fait, deux fois par semaine, un **cours expérimental et pratique, avec tous les appareils et instruments à cet usage**; ce cours sera dirigé par **M. C. M. Seurs, de l'Université de la Louisiane.**

La musique (piano, harpe, solfège et chant), est sous la direction de **Mme Desrayaux** et de trois autres artistes, récemment arrivées de Paris, et attachées exclusivement à l'institution.

Le chant (classes ou leçons particulières) est professé par **Mlle Calvé.**

Les classes de Solfège (méthode B Wilhem) par **M. Elie**, premier violon du Théâtre d'Orléans.

Les leçons de danse sont données par Mme Auguste.

L'éducation morale et religieuse

[illegible] **l'instruction religieuse** [illegible] **la conscience et la pratique du devoir.**

[illegible]

ORLEANS HIGH SCHOOL,
Rue de l'Esplanade, Nos 58 et 70,
ERASTUS EVERETT, A. M.,
PRINCIPAL ET PROPRIÉTAIRE.

[illegible]

Cordial de Jaune de Dr. Larzette.

[illegible] **Comstock & Brothers** [illegible]

A. KENDALL & CO. [illegible]

DELCROIX,
Le prince des papiers français.
Rue de Chartres, No 100, entre St-Louis et Conti.

[illegible]

Cognac Pellevoisin.

250 FUTAILLES fine preuve pale et foncé; [illegible] à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Cie. 27 fév—1m. 28, rue de la Douane.

Cognac de J. Faure & Co.

5 BARILS fine preuve pâle et foncé; [illegible] à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co. 27 fév—1m. 28, rue de la Douane.

EN magasin [illegible] QUERROUZE & LANGSDORFF. [illegible]

P. H. MONSSEAUX,
Marbrier,
Importateur de Marbres étrangers et du pays.
Faubourg St-Louis et Robertson,
Vis-à-vis le Cimetière Catholique No. 2.

[illegible]

CAUL LACROIX. [illegible]

[illegible] C. CARRERE, 22, rue Condé, encoignure Madison.

COUVERTS plaqués sur argent d'Allemagne—Culliers, fourchettes, cuillers à soupe et à café, reçus et à vendre par C. CARRERE, 22, rue Condé et 116, rue Vieille Levée.

Compagnie de la Poudre du Hazard.
C. T. BUDDECKE & CO.,
Agents, rue Tchoupitoulas, No 100.

AYANT été nommés agents de cette grande manufacture, nous avons l'honneur d'annoncer à ceux de ce que nous sommes maintenant prêts à recevoir [illegible] la poudre du Hazard est non seulement [illegible]

C. T. BUDDECKE & CO. 31déc—1an. 100, Tchoupitoulas.

EAU DE VIE—[illegible] J B Godard; 10 demi do do; 10 quarts do do Castillon 1815, 19 quarts do do do; [illegible] A. Lagrange 1825 [illegible] Otard Dupuy [illegible] J J Dupuy & Co [illegible] EUG. ROCHEREAU & CO. 17 et 19 rue St-Louis

A LOUER—Une maison de briques, située rue des Français, entre les rues St-Avide et St-Jean Baptiste.

Une demi maison située rue Tremé, entre les rues Quartier et Hôpital.

Une demi maison située rue Tremé, entre les rues [illegible] et Common.

Une demi maison située rue Franklin, entre les rues Commune et Jackson.

Une maison en briques à un étage située rue Jackson, entre les rues Marais et Villeré.

Une maison briques à un étage, située rue Bienville, entre les rues Chartres et Vieille-Levée.

Possession au 1er mai. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19 rue St-Louis

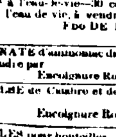

J. S. HOGAN—Seul agent, pour la vente des Charrues de Maysville, Kentucky, des célèbres manufactures de Hall et de Ballenger, a en magasin un grand assortiment en fer battu et en fer battu, qu'il offre aux prix des manufactures.

[illegible]

Avec un assortiment de Quincaillerie pour habitations, savoir: chaînes, choux coupés et forgés, haches de Hunts, pelles à douille et irlandaises, pattes à pioches et à grande, meules pour moulins, colliers et gourdonnes, scies de long pour moulin, et passe-partouts, limes de toutes espèces, poulies en fer avec roues de 7 pouces, et un grand assortiment de fer anglais et américain, essieux en fer avec tables, huile à lampes et de lin, esprit de Thérébenthine, mastic, vitres et peintures de toutes qualités.

J. S. HOGAN,
1er jan. Encoignure Douane et Levée

Nouvelle-Orléans, [illegible] avril 1852.

LES [illegible] que les livres de souscription [illegible] du chemin de fer de [illegible] Nord sont maintenant ouverts au bureau de la Compagnie No 17, Commercial Place, et resteront ouverts pendant quatre mois en Louisiane et dans l'Etat du Mississippi, conformément à la septième section de la charte.

A. S. BUCKNER, Président pro. tempo.
JOHN CALHOUN, secrétaire. 9av

Railroad de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.
Réduction de prix.

Nouvelle-Orléans, 11 octobre 1851.

AVIS—A dater du 1er novembre prochain, les réductions suivantes auront lieu dans les prix de transport sur ce chemin:

A Lafayette—Paquets de 50 tickets .... $2 50 cts.
A Lafayette—Billets personnels et mensuels, 4 00
A l'Avenue Napoléon—chaque ticket 10
A Carrollton—Paquets de 50 tickets 5 00

☞ Tous les autres taux restent les mêmes.
Par ordre de la direction:
14 oct. CHARLES BAQUIE, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance des Négociants.
RUE ROYALE, ENTRE DOUANE ET CANAL.

LA Direction prévient les habitants de la 3me municipalité (3me District) que pour leur faciliter les relations avec cette compagnie, elle vient d'établir un bureau rue des Champs-Elysées, No 18, maison Caldwell. Cette branche de la compagnie, de même que la compagnie mère, fera des assurances contre les risques de l'incendie, et sera sous la direction de MM.

John Pemberton,	F. J. Forgtall,
W. C. C. Claiborne,	F. Siewersen,
Allain Eustis,	G. De Féret
J. B. Dolhonde,	Ed. Somat,
J. Kavanagh.	

Cette Branche de la Compagnie entrera en opération le 5 du courant.

JOHN PEMBERTON, Président.
Nlle-Orléans, le 20 avril 1852. 21av

Compagnie d'Assurance de Liverpool et Londres, sur la Vie et contre l'Incendie.

CAPITAL autorisé: Dix millions de Piastres; payé $1,000,000;
Surplus et fond en réserve: $2,340,000
Capital actif: DEUX MILLIONS TROIS CENT QUARANTE MILLE PIASTRES.

Cette Compagnie offrant par son grand capital et la responsabilité individuelle des actionnaires la plus parfaite sécurité au public, est maintenant prête à assurer à la Nouvelle-Orléans contre les risques des incendies, aux conditions les plus avantageuses.

La diminution ordinaire des primes place les polices de cette compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies Mutuelles, et tous les règlements de pertes seront prompts et libéraux.

CHARLES BRIGGS, Agent,
Bureau, 75, rue St Charles.

Directeurs à la Nouvelle-Orléans:

Samuel Nicholson,	A. Heine,	Tho. Sellar
A. Lanfear,	G. A. Holt,	Wm. Muro
Wm. Fellowes,	J. B. Behn,	C. Bullitt,
		E. Ogden.

Directeurs à New-York:
JAMES BROWN, Président.
FRANCIS COTTENET, Vice-Président.

George Barclay,	Francis Griffin,	Ed. F Sanderson,
Mark W. Collet,	Mortimer Livingston,	W. S. Wetmore,
C. W. Faber,		Royal Phelps.

ALFRED PELL, Secrétaire-résident.

Directeurs à Liverpool:
WM. NICOL, Président.
JOSEPH C. EWART—JOSEPH HORNBY, Vice-Présidents.

Tho Brocklebank,	Robt Higgin,	Edw. Moon,
Wm. Dixon,	Geo Holt,	Lewis Mosley,
Wm. Earle,	John Hore,	Jos. Shipley,
Tho Stw. Gladston,	Geo Hall Lawrence,	Hernon Stolterfoht,
George Grant,	John Marriott,	John Swainson
Fras Haywood,	Swinton Boult	Secrétaire

Directeurs à Londres:
WM EWART, P. M., Président.
GEO. FREDERICK YOUNG, Vice-Président.

Sir Wm. P. De Bathe Bart.	John Ranking,
Wm. Brown, M. P.,	Jas M. Rosseter,
Mathew Forster, M. P.,	Seymour Teulon,
Frederick Harrison,	Swinton Boult
James Hartley,	Ross de Mangles MP.
Hon. P. Ponsonby,	

16déc. BENJ HENDERSON, Secrétaire résident.

Home Mutual Insurance Company of New-Orleans.

AYANT un capital de $253,500 est prête à assurer sur **le Feu, les risques de Rivière et de Mer**, au bureau de la Compagnie, 90, rue Gravier.

Toute personne s'assurant à cette institution devient intéressée à son succès, et les profits sont divisés parmi les assurés à cette Compagnie. Ces dividendes doivent être investis en sous le contrôle des directeurs.

Cette Compagnie est établie sous le principe d'assurance mutuelle, et les directeurs pensent que le fond capital de $253,500, offre une ample sécurité aux détenteurs de polices.

Les livres de la Compagnie seront toujours ouverts et prêts à être inspectés par ceux qui voudront s'assurer.

ALEXANDER BROTHER, Président.
JOHN H. OWEN, Vice-Président.
R. WHEELER, Secrétaire.

Directeurs:

John C Goodrich	John R Shaw	J G Cocks
John Rodenburg	John Thomas	H V Baxter
W H Letchford	J J Green	T E Taylor
Manuel White	Saml Stewart	W L Lanier
R W Millsaps	S O Nelson	Wm Tufts
John O Woodruff	F Shaw	Sam Visser
William Kerr	T G K Sigur	Robb Dyas
Rufus Mellheny	S J Levy	W Bozant
J A Dougherty	A H May	J W Gayle
J E Caldwell	J P Harrison	J J Robson
John H Owen	John Bell	

Avis aux Habitans Sucriers.

LE soussigné fait savoir à ses anciennes pratiques et aux habitans sucriers en général, qu'il est à même d'entreprendre tous les travaux concernant les équipages à sucre, les clarifications par la méthode hydraulique, &c. [illegible] ainsi qu'aux fourneaux des machines à vapeur. Le tout à des conditions avantageuses.

Références.

MM. A. Reggio,	MM. La Boulgny
M. Ribas,	P. Sonat,
A. Lavedan,	E. Fortier,
E. Turenud,	O. St Amand,
W. Polk	O. Cassey,

NELSON FOUCHE, No 80, rue Moreau, 3me municipalité, ou chez MM CORDEVIOLLE & LACROIX, No 120, rue de Chartres. 27 — 1m

W. HARTKOPF,
Manufacturier de Pianos,
172, rue Royale, entre Toulouse et St Pierre.

Vient de recevoir par les navires Auguste et Elizabeth, du Havre, et offre à vendre un assortiment des

CELEBRES PIANOS D'ERARD,
DE PARIS, consistant en
Grands Pianos,
Pianos Piccolo-Obliques, de 7 et 6 3/4 octaves.

Il garantit pleinement ces pianos. Il répare et accorde les pianos [illegible]

GRAND CHOIX DE PIANOS
Au prix coûtant pour cause de Liquidation.
A. PERIER,
Rue Royale 310, entre St-Philippe et Ursulines.

UN magnifique assortiment de **pianos** des fabriques de **Pleyel** et **Erard,** système et composition brevetés.

Pianos piccolos en palissandre, de 6 3/4 octaves à 7 octaves, à $250, $275 et $290.

Pianos Pleyel et Erard, grand format, à $500, $550 et $600.

A. Perier, sur le point de partir pour France et le Nord, prévient ses clients qu'il se chargera de toutes les commissions de Pianos Pleyel et Erard qu'on lui seront confiées.

Orgues Harmoniums à trois régistres, à vendre de $100 à $150.

Pianos à glace, sur lesquels quelqu'un qui ne sait pas la musique peut exécuter, dans une seule leçon, tous les airs de polkas, mazurkas, etc. La glace permet à l'exécutant de voir le mouvement du mécanisme et des marteaux sur les cordes. 26déc

Schneider frères,
89, rue Royale.
Avis au public musical.

LES soussignés, importateurs de pianos et d'instruments de musique en général, ont l'honneur d'informer le public et leurs amis, qu'ils ont maintenant complété leur assortiment de **pianos** d'autres instruments, qui ils offrent à vendre à des prix modérés et à des termes accommodants, contre bon papier de la ville.

Ils appellent l'attention particulière des amateurs et dilettanti sur un nouvel instrument de musique, désigné sous le nom de "Homonohonen", ou **Piano-Orgue,** dont on peut se servir séparément, soit comme piano, soit comme orgue seul, soit conjointement, selon le bon goût de l'exécutant. Cet instrument se distingue aussi bien par la beauté de ses sons que par son élégance extérieure, et offre surtout le grand avantage, tout ignoré jusqu'à présent) que chaque personne possédant une oreille saine peut très facilement accorder le piano, en cordant les languettes métalliques, produisant les sons de l'orgue, avec une extrême facilité et dans très peu de minutes au Diapason qu'on peut désirer.

Cette utile et nouvelle invention, les soussignés la réclament comme la leur, ayant obtenu pour icelle des patentes pour les Etats-Unis à Washington City en date du 27 septembre 1845, et pour la France à Paris le 28 août, même année.

Messieurs les artistes et amateurs ainsi que le public en général, sont respectueusement invités de venir l'examiner.

Comme preuve convaincante du mérite de leur invention, les soussignés ont obtenu la permission de référer aux personnes bien connues de cette ville et à l'étranger dont suivent les noms:

IGNACE PLEYEL & Co., Paris.
J. CHICKERING, Boston.
HENRY ERBEN, NUNS & CLARK, WM DUBOIS, New-York.
MME P. BOYER, E. JOHNS, J. GABICI, TH. DE LA HACHE, Nouvelle Orléans.

Comme un tribut de reconnaissance offert à la mémoire de leur ami décédé, M. O. P. Maxouvrier, si bien connu en cette ville pour son talent musical, les soussignés se plaisent à dire que la patente obtenue par eux à Washington est due en grande partie aux efforts de cet ami, et à la manière dont il a su faire ressortir les avantages de cette invention auprès du département des Patentes.

Les soussignés offrent aussi en vente un grand assortiment de Pianinos (Piccolos) de la célèbre manufacture de I. Pleyel & Co, de Paris, fabriqués expressément pour eux avec de grandes améliorations, désignés par les soussignés pour obvier à l'intempérance du climat de ces latitudes.

Aussi les soussignés peuvent, sans crainte de se compromettre, offrir une pleine garantie pour tous les instruments de ce genre qu'on voudra acheter chez eux.

Pianos de seconde main à vendre et à louer.

SCHNEIDER FRERES,
No 89, rue Royale, vis-à-vis de la Banque de la Louisiane.
30 déc—1 m, 3 p a p ab

SUCRE—470 caisses sucre blanc, jaune et brun, de la Havane, en débarquement du brick P. Soulé et à vendre par S. DE VISSER & Co
3 mai 26, Vieille-Levée

CAFE—314 sacs café fin vert, de la Havane, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par
3 mai S. DE VISSER & Co, 25, Vieille Levée

CIGARES—[illegible] cigares assortis, en débarque[ment] du brick P. Soulé, et à vendre par
3 mai S. DE VISSER & Co., 26, Vieille Levée

BOUCHONS à [illegible] balles de 15 milliers chacune, en magasin et à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA,
12 mai 30 1/2, Poydras

MADERE et Sherry—200 barils vin de madère, 250 do do Sherry diverses qualités, en magasin et à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA,
12 mai 30 1/2 Poydras

NATS et matting—30 balles paillassons d'Alicante, 100 rouleaux tapis do convenables pour bureaux, à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA,
12 mai 30 1/2 Poydras

CIGARES—Un bel assortiment des meilleures marques de la Havane, en magasin et à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA
12 mai 30 1/2 Poydras

PAPIER français—10 caisses papier rayé à lettre, 10 " papier à écolier, 10 balles papier doreté, à vendre par FDO DE FUENTES & Co.
22 mars 22, Vieille Levée

REÇU par le navire Henry, de Marseille: 40 barriques vin de Bergasse, 40 barils " Xérès, 15 " Madère, A vendre par FDO DE FUENTES & Co,
22 mai 22, Vieille Levée

FRUITS à l'eau-de-vie—30 caisses prunes et abricots à l'eau de vie, à vendre par FDO DE FUENTES & co.
22 mars 22, Vieille Levée

CARBONATE d'ammoniac dans des jarres de 17 lb à vendre par P. CUSACHS,
26av Encoignure Royale et St-Philippe.

REGLISSE de Calabre et de Sicile, à vendre par P. CUSACHS,
22av Encoignure Royale et St-Philippe.

CAPSULES pour bouteilles—200 milliers couleurs et numéros assortis, à vendre par P. CUSACHS,
26av Encoignure Royale et St-Philippe.

POTASSE blanche et rouge, à vendre par P. CUSACHS,
26av Encoignure Royale et St-Philippe.

GRAINES de lin—80 barils, à vendre par P. CUSACHS,
26av Encoignure Royale et St-Philippe.

AMANDES—Douces et amères, très fraîches, à vendre par P. CUSACHS,
26av Encoignure Royale et St-Philippe.

ORGE perlé—20 fréquins, à vendre par P. CUSACHS,
19 mai Enc. Royale et St-Philippe

VANILLE—6 caisses vanille, à vendre par BERNARD TURPIN,
14 mai 24, Vieille Levée.

AVIS D'ELECTION
Pour Délégués à la Convention d'Etat.

EN vertu d'un writ d'élection daté du 10 mai 1852, à moi adressé par Son Excellence JOSEPH WALKER, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans, sont par le présent notifiés qu'une élection sera tenue le 15me jour de [illegible] prochain, pour élire des délégués à la Convention d'Etat. Les dits délégués devront posséder les mêmes qualifications [illegible] requises par la loi pour les membres de l'Assemblée Générale.

Le District Sénatorial composé des paroisses de Plaquemines, St-Bernard et de cette portion de la paroisse d'Orléans sise sur la rive droite du fleuve Mississipi, élira un délégué sénatorial.

Le District Sénatorial composé de toute cette portion de la paroisse d'Orléans sise sur la rive gauche du dit fleuve Mississipi, élira quatre délégués sénatoriaux.

La rive droite de la paroisse d'Orléans élira un délégué.

La ville de la Nlle-Orléans:

1er	District Représentatif élira			3	délégués.
2me	"	"	"	3	"
3me	"	"	"	6	"
4me	"	"	"	3	"
5me	"	"	"	2	"
6me	"	"	"	2	"
7me	"	"	"	2	"
8me	"	"	"	2	"
9me	"	"	"	1	"

Et le scrutin sera ouvert le jour susdit, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 6 heures P. M. aux endroits qui seront désignés et sous la surveillance des commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil des Aldermen de la ville de la Nouvelle-Orléans, et par le jury de police, pour cette portion de la paroisse sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Les électeurs qualifiés distingueront sur leurs bulletins le nom ou les noms des personnes pour lesquelles ils voteront pour les délégués des districts sénatoriaux, de ceux pour lesquels ils voteront pour délégués des districts représentatifs ou paroisses.

L'élection devra être conduite et les retours par "duplicata" en être transmis au soussigné, conformément à la loi.

Bureau du Shérif de la paroisse d'Orléans.
Nlle-Orléans, le 17 de mai 1852.
JAMES P. FRERET,
18 mai— Shérif de la paroisse d'Orléans

Avis d'élection.

POUR la Troisième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans; pour remplir la vacance occasionnée par la résignation de l'Honorable Paul Pecquet.

En vertu d'un writ d'élection, à moi adressé par son Excellence Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, une élection sera tenue le samedi 29 mai 1852, pour la Troisième Justice de Paix dans le Quatrième District Représentatif de la Paroisse d'Orléans, et sous l'acte de Consolidation approuvé le 23 février 1852, le Quatrième Ward de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Les votans qualifiés, résidant entre les rues du Canal et St-Louis, depuis le Fleuve jusqu'au Lac (les limites du dit 4me ward), sont par le présent notifiés que le scrutin sera ouvert le jour susdit depuis 9 heures A. M. jusqu'à 6 heures P. M. aux endroits qui seront désignés et sous la surveillance des commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil des Aldermen de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Bureau du Shérif de la paroisse d'Orléans, 17 mai 1852. JAMES P. FRERET,
17mai Shérif.

AVIS D'ELECTION.
Mairie de la Nouvelle-Orléans.
22 mai 1852.

CONFORMEMENT à la loi, et en vertu d'un avis donné par James P. Freret, shérif de la paroisse d'Orléans avis est par le présent donné qu'une élection pour la troisième justice de paix sera tenue le 29 mai 1852, aux endroits ci-après désignés et sous la surveillance des commissaires et greffiers suivants, savoir:

8me Precinct—A l'hôtel de la rue Conti. Commissaires: C M. Emerson, Robt Wood, A Saucier. Greffiers: Wm. H. Sheppard, B. Gardy.

9me Precinct—A la case à pompe Jefferson No 15, rue Bienville, entre Basin et Franklin. Commissaires: L. J. Harris, Robt Abbott, Joseph Whitmore. Greffiers: G. Querd, W. Fernandez.

A. D. CROSSMAN, Maire.

☞ Les commissaires et greffiers sont priés de passer sans délai au bureau du Maire, pour prendre le serment nécessaire. 21mai

AVIS D'ELECTION.
Mairie de la Nouvelle Orléans,
21 mai 1852.

EN vertu d'une ordonnance du Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans "pourvoyant à la souscription par la ville de la Nouvelle-Orléans au fond capital de la compagnie du chemin de fer de l'Ouest, la Nouvelle-Orléans et les Opelousas," approuvé le 14 mai 1852. [illegible]

[illegible]

AVIS est par le présent donné qu'une élection sera tenue, le lundi 21me jour de juin 1852, pour prendre le sens des personnes payant taxes sur propriétés foncières, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la convenance de souscrire pour sixante mille actions, savoir, [illegible] du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Jackson et Great Northern, et quatre vingt mille actions, savoir, deux millions de piastres au fond capital de la compagnie du grand chemin de fer du Nord, Jackson et la Nouvelle Orléans.

Les polls s'ouvriront à 8 heures A. M. et se fermeront à 6 heures P. M. aux endroits ci après désignés et sous la surintendance des inspecteurs et greffiers qui seront ultérieurement nommés.

1er ward—Au Boeuf Station, rue Nayades.
2nd ward—A la case à pompe Jackson No 16, rue Calliope, entre Apollo et Nayades.
3me ward—A la case à pompe Louisiane, encoignure Carondelet et Perdido.
4me ward—A l'hôtel de la rue Conti.
5me Ward—Au café du Théâtre d'Orléans, rue d'Orléans.
6me Ward—A la case à pompe No 4 rue de l'Hôpital, entre Royale et Bourbon.
7me Ward—A l'Eau de vie des Grands Hommes, entre Bagatelle et Union.
8me Ward—A la case à pompe Pioneer No [illegible] Mandeville.
9me Ward—Chez M Garcé, encoignure de M[illegible] et Casacalvo.
10me Ward—A l'encoignure [illegible] Josephine et Laurel.
11me Ward—A [illegible] Washington.
20mai—30i A. D. CROSSMAN, maire.

BUREAU DES COMMISSAIRES De la Dette consolidée de la Nouvelle-Orléans.
NOUVELLE-ORLEANS, 6 MAI 1852.

EN vertu de la 26me section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pourvoyant à consolider la ville de la Nouvelle-Orléans, pour pourvoir au gouvernement et à l'administration de ses affaires," approuvé le 23 février 1852, et de la section de l'acte intitulé "Acte supplémentaire à un acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans, et pourvoir à l'incorporation de la ville de Lafayette, avec la ville de la Nouvelle-Orléans," approuvé le 21 février 1852 [illegible]

Des soumissions cachetées seront reçues à l'office de la banque de MM. Corcoran & Riggs, dans la ville de New-York, depuis le samedi 15 mai jusqu'au lundi 19 juillet prochain, à midi, pour l'achat de tout, ou aucune partie des bons au montant de la ville de la Nouvelle-Orléans, de la somme de mille piastres chacun, émis par les commissaires, conformément aux résolutions adoptées par les commissaires dans une assemblée tenue le 28 avril 1852; les dits bons seront datés du 1er juillet 1852, payables dans 40 ans, au bureau du Trésorier de la ville, avec intérêt à raison de six pour cent par an, divisé en coupons y annexés; les dits coupons et intérêts seront payables semi-annuellement le 1er jour de janvier et le 1er jour de juillet de chaque année, au bureau du Trésorier de la ville, ou à New York, à l'option de l'acheteur.

Les soumissions seront endossées "Offre pour l'achat des bons de la ville de la Nouvelle-Orléans," et seront ouvertes et adjugées au plus offrant enchérisseur, par un ou plusieurs commissaires en la ville de New York, le troisième lundi, 19 juillet 1852, à midi.

Dans le cas où il y aurait un surplus d'enchères au même taux ou le montant des bons offerts en vente, il serait divisé autant que possible, au prorata, parmi les enchérisseurs.

Le produit de la vente des dits bons sera immédiatement employé au paiement de toutes les obligations échues, des dettes de la Nlle Orléans, et des anciennes corporations, savoir: seconde et troisième municipalités, et de la ville de Lafayette, savoir: bons, coupons et intérêts qui sont échus ou en souffrance, billets, mandats, etc., sur présentation au bureau du Trésorier de la ville.

COMMISSAIRES.
A. D. CROSSMAN, Maire.
O. DE BUYS, Contrôleur.
W. H. GARLAND, Trésorier.
W. P. CONVERSE, président du comité de finances du Conseil des Aldermen.
J. H. PLACE, président du comité de finances du Conseil des Assistants Aldermen.
A. LAYET, Secrétaire 11 mai ☞

AVIS.

AYANT été choisis par MM. Lenglet & Co. de St-Louis, comme AGENTS des produits de leur fabrique de **CONSERVES ALIMENTAIRES,** nous prévenons le public et les acheteurs en général que nous venons de recevoir un assortiment des plus complets de cette marque, tels que consommés, juliennes, asperges, fricassées, pâtés, et délices de gibier de toutes sortes, que nous vendrons à des prix bien réduits.

FAURES & NORMAN,
Successeurs de Lorelle & Co.
21 av—6m 153, rue Royale, coin Douane

☞ **V. QUIDRAS & Co.,** 16, RUE DE LA DOUANE, **importeurs de produits de la Havane,** tiennent constamment un grand assortiment de cigares de la Havane de la célèbre marque El Duende, et de tabac en feuilles des meilleures Vegas. 9fe

744,000 CIGARES de la Havane, savoir: Regalias, Canones, Imperiales, Millares, Panetelas, Londres, Cilindrados, Trabucos, Damas, Cazadores, etc., etc., des marques les plus renommées, en magasin et à vendre par
5av D. BORNIO Jr, 34, Gravier

CIGARETTES DE LA HAVANE—Cinq caisses de cigarettes de la Havane de plusieurs marques, en débarquement du brick Adams Gray de la Havane et à vendre par D. BORNIO, Jr.,
av 5 34 Gravier

CAFE de la Havane—175 sacs qualité très supérieure, en magasin et à vendre par
15av D. BORNIO Jr, 34 rue Gravier

Cigars de la Havane.

877,000 Impériales, Regalias, Canones, Millares, Panetelas, Londres, Cazadores, Regentes, Media Regalias, et un grand nombre d'autres différentes qualités des marques les plus renommées, telles que Cabana, Figaros, Partagas, Perfeccion, Concordia, Silfide, Simpatia, Esponcion, Castro Sobrinos, Dos Hermanos, Sol, Criollo, El Roman, Lagrana, Maria Luisa, Refugio, Hijo del Golfo, Esclusivismo, et d'autres dont il serait trop long de faire l'énumération, en magasin et à vendre par
14 av D. BORNIO Jr. 34, rue Gravier

Corsets! Corsets!

UN grand assortiment de Corsets sans coutures en coutil, en satin et en soie. A vendre au Magasin de Variétés de F. JAUFFROID,
1mai No 62, rue de Chartres.

CHEMISES de peau—100 douzaines chemises en peau légères, pour l'été, à vendre par LAGAY & LECANU,
14mai 36 rue de Chartres

VETEMENTS d'hommes pour l'été—Nous offrons en vente à très bon marché un nouvel assortiment d'habillements d'homme, reçus par les steamships Wm. Penn et Ben Franklin, à vendre par LAGAY & LECANU,
14mai 36 rue de Chartres

HABILLEMENTS d'enfants—Nous avons en magasin un très grand assortiment d'habillements d'enfans, que nous offrons en vente à des prix réduits. LAGAY & LECANU,
14mai 36 rue de Chartres

MALLES américaines—225 malles américaines de vingt-quatre à trente-six pouces, à vendre par LAGAY & LECANU,
14mai 36 rue de Chartres

CALEÇONS fil écru—85 douzaines caleçons fil tricoté, article nouveau, à vendre par LAGAY & LECANU,
14mai 36 rue de Chartres

ESSENCE de Bergamotte—15 petits estagnons essence de Bergamotte, à vendre par JOS LANATA,
14mai No 11, Jefferson et 12, Toulouse

FROMAGE de Hollande—400 fromages de Hollande, tête de Maure, à vendre par JOSEPH LANATA,
14mai 11, rue Jefferson et 12, rue Toulouse

HUILE Plagnol—30 paniers huile véritable Plagniol, à vendre par ANT. GIRAUD
19mai 46, Vieille-Levé

Attention! aux personnes qui vont à la campagne.

REÇU par le dernier arrivage du Havre et à vendre par le soussigné:
60 meules fromage de Gruyère;
400 Têtes de Maure;
50 fromages pâte grasse;
200 demi-boîtes et demi-bouteilles Truffes du Périgord première qualité;
300 boîtes Pâtés truffés, en boîtes, demi et quarts.
JEAN FIROK,
26 av Encoignure Royale et St-Pierre.

80 barriques Vin de famille; 20 barriques vin vieux Château-Latour; 300 caisses vin de différentes qualités, et un assortiment de comestibles pour familles, à vendre par JEAN FIROK,
26 av Encoignure Royale et St-Pierre.

POTASSE [illegible] à vendre par [illegible] P. CUSACHS [illegible]

VENTES JUDICIAIRES

No 5060—D. B. Macarty vs James [illegible]

CINQUIEME Cour de District de [illegible] l'Orléans—En vertu d'un writ de [illegible] adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je [illegible] la Rotonde de la Bourse de Cité [illegible] Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, situé dans l'ilet borné par les rues Hevia, Ste Marie, Poydras et St. Marc, dans la Municipalité No 2, et désigné par le lot No 12, d'après un plan fait par Thomas Pottingale, arpenteur, en date du 25 de mai 1845 et déposé sous le plan No 2, en l'étude de W. G. Latham, ci-devant notaire public en cette ville; ledit lot forme l'angle des rues Hevia et Ste Marie, et mesure 31 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Hevia, 30 pieds 7 pouces et 6 1/4 lignes sur la ligne du fond, 123 pieds 10 pouces et 4 1/2 lignes de face à la rue St Marc, sur 127 pieds 4 pouces et 10 lignes de profondeur sur la ligne opposée à la rue St Marie, le tout mesure américaine, lesquelles bâtisses consistent en une grande maison haute en bois, et toutes autres améliorations qui se trouvent dessus.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

1°—La somme de $622 22 cts avec intérêt au taux de p. 0/0 l'an sur $622 22 cts depuis le 24 juin 1851, jusqu'au jour de la vente et les frais d'instance; comptant.

2°—L'acquéreur assumera le paiement de deux billets de la somme de $622 22 cts chaque, datés du 24 décembre 1850 et payables respectivement à 12 et 18 mois de date, avec intérêt au taux de 8 p. 0/0 l'an de puis l'échéance jusqu'à parfait paiement.

JAS P. FRERET,
26av—8,19,29 Shérif de la Paroisse d'Orléans

Edouard Gorrive vs Ferdinand Schmidt.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 4,844.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour du District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le vendredi 28 de mai 1852, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un certain morceau d'un lot de terre désigné sous le n° 10, dans l'ilet borné par les rues d'Orléans, Prieur, Johnson et Ste Anne, suivant plan dressé par H. Moellhausen, architecte, le 9 de juin 1845, et déposé en l'étude de L. Hermann, autrefois notaire public en cette ville. Ledit morceau de lot de terre mesurant au pied américain 32 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue Ste Anne, 31 pieds 8 pouces de largeur sur la ligne du fond, courant de la bâtisse en ligne oblique jusqu'au fond dudit lot, sur une profondeur de 77 pieds 11 pouces et 2 lignes, sur la ligne qui le divise du lot n° 11, et 79 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne qui le divise de l'autre portion dudit lot n° 10; ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations, droits, servitudes, privilèges et avantages y attachés et y appartenant. Lesquelles bâtisses consistent en la moitié d'une maison basse en bois et d'un hangar.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication
JAMES P. FRERET, Shérif
26av—2°,m8,19,28 de la paroisse d'Orléans

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 4,332—La Compagnie d'Assurance des Marchands vs. Hippolyte Tricou.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le vendredi 28 de mai 1852 à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un certain lot de terre situé au faubourg Tremé de cette ville, dans l'ilet borné par les rues de l'Hôpital, Johnson, des Ursulines et Prieur, désigné par le No 5, d'après un plan fait par F. Surgi, ingénieur civil, et déposé en l'étude de Amédée Ducatel, notaire public, sous le No 33 du 3me livre de plans; le dit lot de terre mesurant au pied américain 30 pieds de face à la rue de l'Hôpital, sur 131 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble avec les bâtisses et appartenances, tous les droits, titres, privilèges et servitudes y attachés et y appartenants, lesquelles bâtisses consistent en une maison basse en bois de 3 chambres, bâtie dans la cour, etc.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication. JAS. P. FRERET, Shérif de la
26av—m8,19,28 paroisse d'Orléans

G. B. Duncan vs Sarah A. Monaghan.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 4185. En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 29 de juin 1852, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui sont dessus, avec tous les droits, titres, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant, situés dans la Municipalité No 2 de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Estelle du Camp, Melpomène et des Magasins, et désignés par les Nos 11 et 12 [illegible]

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant, au moment de l'adjudication.
JAMES P. FRERET
27mai—m7,17,29 Shérif de la paroisse d'Orléans

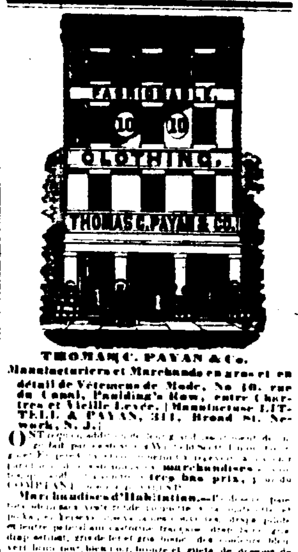

THOMAS C. PAYAN & Co.

Manufacturiers et Marchands en gros et en détail de Vêtements de Mode, No. 10, rue du Canal, Paulding's Row, entre Chartres et Vieille Levée, (Manufacture LITTELL & PAYAN, 311, Broad St, Newark, N. J.)

ONT reçu [illegible] **marchandises** [illegible] **très bas prix** [illegible]

Marchandises d'Habitation.—[illegible]

Pantalons des meilleures étoffes [illegible]

[illegible]

Habillements, habillements, pardessus, habits bon levards et ôperas, habits de travail et parfaitement, beaucoup de genre, pour bureaux; habits Kossuth et cravates et de man[illegible]; étoffes françaises, anglaises, allemandes et américaines, etc., de laine, bleus, bruns, etc.; drap-teinture et castorine, cachemire, etc.

Pantalons et Gilets des derniers genres et de toutes couleurs, telles que bleus, verts, blancs, de ciel, casimir et satinet unis et de fantaisie, soie brodée, [illegible]

Un grand assortiment de **nankins** en drap et de linge faits pour enfants et jeunes gens, de toute description, genre et couleur; gilets blancs, [illegible]

Les habitants, négociants et marchands sont respectueusement invités à visiter ces marchandises avant de faire leurs achats ailleurs, et nous sommes convaincus qu'ils en seront satisfaits.

Notre clientèle est priée de se rappeler de notre nouvelle adresse, prix fixe, sans déviation.

THOMAS C. PAYAN & CO.,
5 déc—ly eto No 10, Canal

30 POUR CENT DE REDUCTION.
RUE ST CHARLES, No 5,
ENTRE CANAL ET COMMUNE.

G. LAVIE voulant écouler son stock de papeterie et de fournitures de bureau [illegible] devant pas continuer ce genre d'articles offre à vendre à 30 pour cent de réduction [illegible]

Régistres de toutes grandeurs, [illegible]

A LOUER—Un appartement au-dessus de la pharmacie Alexis et Levis, encoignure des rues Royale et Bienville.

Ce local est parfaitement situé pour offices, bureau ou cabinets, il est contigu à l'office de M. P. Soulé. S'adresser sur les lieux.
21av ALEXIS & LEVIS.

CHAUX du Cap Girardeau—500 barils en débarquement du steamer Kennett, à vendre par P. H. MONSSEAUX,
10mai Au marble yard coin St-Louis et Robertson

EN magasin et à vendre par le soussigné—
200 barriques vin rouge ordinaire;
11 do vin rouge Léoville;
100 barils vin blanc; 5 demi barriques do 1842;
275 caisses vin rouge;
50 caisses fruits à l'eau de vie;
60 caisses de 1/2 boîtes sardines; 15 do petits pois,
35 paniers Champagne, 10 paniers huile d'olive,
25 caisses kirsch, 25 caisses vermouth bordelaises,
3 malles mouchoirs des Indes.
CHARLES CAVAROC,
26av 40, rue Bienville

SARDINES à l'huile—1000 boîtes sardines marque Dellec & Co.;
10,000 demi boîtes sardines même marque,
1,200 quarts boîtes sardines même marque,
300 tiers do do do
à vendre par NUMA LACOSTE,
14 mai 147, rue Royale

200 Caisses vin rouge diverses marques, 100 " " blanc " "
50 caisses vin rouge Chateau Lafitte, vieux.
45 do do Haut Brion do
15 do do Chateau la Rose, do
A vendre par NADAU DU TREIL,
22mai St Louis

EN magasin—40 barriques vin de famille; 35 1/2 " "
100 barils vin blanc divers marques, à vendre par NADAU DU TREIL,
22mai St Louis

50 Caisses vin Muscat;
100 paniers Champagne diverses marques;
30 barriques imitation Brandy;
30 do Brandy ordinaire;
20 do N. Y. Gin; à vendre par
22mai NADAU DU TREIL.

Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé.

LES propriétés curatives de ce sirop dans les affections de poitrine, de l'estomac, des poumons et des intestins, sont depuis si longtemps reconnues, qu'il serait inutile d'en faire publiquement l'éloge, si ce n'était dans l'intérêt de ceux qui ne le connaissent pas et qui souffrent.

C'est donc pour eux que nous répétons que ce sirop, (purement végétal) est une panacée souveraine contre les rhumes, les toux opiniâtres, l'asthme, les irritations du larynx, de l'estomac et des intestins, la coqueluche et les crachements de sang.

On en a obtenu des résultats merveilleux dans les cas de diarrhées et de dysenterie, cette épidémie des nos étés, mais c'est surtout dans les invasions du choléra, ce précurseur du choléra, que ce médicament a obtenu la plus grand succès.

Son emploi en temps opportun dans le cas de phtysie pulmonaire (consomption) a toujours produit le meilleur résultat.

Outre l'efficacité de ce remède, l'orsqu'il est pris à temps, il a une qualité très importante, et que n'ont pas la plupart des médicaments de cette nature; c'est qu'étant d'une saveur fort agréable les enfants n'éprouvent aucune répugnance à le prendre.

Une dernière considération en faveur de ce sirop c'est qu'il n'exige aucun régime particulier.

On le trouve constamment à la pharmacie du soussigné.

Prix: $1 la bouteille ou 6 bouteilles pour $5.
F. P. DUCONGE,
17me n° 30, rue de Chartres

Cognac Henry Station.

CETTE marque d'eau-de-vie des années 1800 et 1831, si avantageusement connue, est constamment à vendre par le soussigné, seul agent.
E. TALAMON,
26mai 108 et 168, rue Royale

CAFE—[illegible] à vendre par [illegible]

VENTES JUDICIAIRES

M. Greenwood & Co. vs. Snapp & Hangers—No 4955, Henderson & Gaines vs les mêmes—No 4960

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, et du consentement des parties y intéressées, je procéderai, le samedi 29 de mai 1852, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Le Bateau à vapeur GEM, ensemble avec sa machine, ses meubles, &c. Saisis dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. JAMES P. FRERET, shérif de la
27mai—tj paroisse d'Orléans

AVIS JUDICIAIRES.

W. B. Partee & Co., et W. B. Partee & Thos. L. McGhee vs leurs créanciers—No 3917

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Il est ordonné que toutes les personnes intéressées déduisent, dans dix jours à dater de la première publication de cet ordre, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution supplémentaire enregistré dans cette affaire, le 22 mai 1852, ne serait pas homologué et approuvé, et les fonds ne seraient pas répartis conformément audit tableau.

Par ordre de la Cour.
Bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans, le 24 mai 1852. LOUIS R. COURTIN,
26 mai—(fen 10) Député Greffier.

L. T. Chiton vs ses créanciers.
Pour un atermoiement

ETAT de la Louisiane—Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans—Sur lecture de la pétition et du bilan dans cette affaire, il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable soit convoquée au bureau de Antoine Doriocourt, notaire public, mercredi le 30 juin prochain, à 10 heures A. M., pour prendre en considération les affaires de l'insolvable, et en attendant que toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés soient suspendues.

Nlle-Orléans, 26 mai 1852.
(Signé) J. N. LEA Juge.
Pour copie conforme &c. A. J. VILLERE,
26mai—(fen 10) Député Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent, salut:

Attendu que John Egerton, de cette ville, ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette Cour, pour avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires, approuvé le 10 mars 1834."

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été autorisée, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas approuvée et homologuée.

Ladite propriété fut vendue par le shérif susdit le 29me jour de mars de l'année 1852, en vertu d'un ordre de cette Cour rendu le 14me de janvier de l'année 1852, dans l'affaire de W. B. Partee & Co. et Wm B. Partee et Thomas L. McGhee vs. ses créanciers—No 3917 du docket de cette Cour, à laquelle vente ledit John Egerton s'est rendu acquéreur pour le prix total de six mille neuf cent quarante cinq piastres, payable comptant, des propriétés ci-dessous décrites, comme suit, savoir:

De la moitié indivise de dix-neuf lots de terre de l'ilet No 95, au faubourg Livaudais, pour la somme de trois mille deux cents piastres, $3200 00

De la moitié indivise de dix huit lots de terre dans l'ilet No 40, dans la ville de Rickerville, pour neuf cents piastres, 900 00

De la moitié indivise de l'ilet No 52, pour deux mille piastres, 2000 00

De la moitié indivise de l'ilet No 61 pour quatre cent quarante cinq piastres, 445 00

Et de la moitié indivise de l'ilet No 62 pour quatre cents piastres, 400 00

6945 00

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

1o. La moitié indivise de dix neuf lots de terre vacants, avec le droits, privilèges et dépendances y appartenant, situés au faubourg Livaudais dans la paroisse de Jefferson, dans cet ilet, dans l'ilet No quatre vingt quinze, sur le plan original du faubourg dressé par B. Buisson, voyer, le 1er mars 1832 [illegible]

[illegible]

Témoin l'Honorable T. H. KENNEDY, Juge de la dite Cour, à la Nouvelle-Orléans, le 21 mai 1852. LOUIS R. COURTIN,
29 mai—jt,ll,19 Dép. Greffier

Succession de John La Tourette.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par James H. Massey, curateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE,
21 mai—(fen10) Député Greffier

Bernard Reiss vs ses créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Il est ordonné que toutes personnes intéressées déduisent sous dix jours à dater de la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution [illegible] approuvé, et les fonds distribués selon ledit tableau.

Par ordre de la Cour.
Bureau du greffier, Nlle Orléans, ce 21 mai 1852.
CH. WELSHAM
21mai—(fen10) Dépt. Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE Paroisse d'Est Baton Rouge—En vertu d'un acte de la Législature de cet Etat, approuvé le 11 décembre 1848, intitulé "Acte pour disposer des esclaves nés dans le Pénitentiaire de la Louisiane et dont les mères sont détenues et esclaves pour la vie;

Je, soussigné, shérif de la paroisse d'Est Baton-Rouge, exposerai en vente publique le samedi 5 juin prochain 1852 à la porte de la maison de Cour, dans la ville de Baton Rouge, à midi, pour du comptant, l'esclave ci-après mentionné issu d'une esclave détenue pour la vie, et né dans le Pénitentiaire de la Louisiane, savoir:

Le nègre ALFRED, âgé de dix ans.
Bâton Rouge, 19 avril 1852.
22av H. V. BABIN, Shérif.

Aux collecteurs de taxes dans tout l'Etat.

VOUS êtes respectueusement invités à verser au trésor tout l'argent que vous avez entre vos mains et que vous avez collecté en vos capacités officielles afin de mettre ce département à même de répondre aux exigences présentes de l'Etat.

Les collecteurs des campagnes pourront transmettre leurs comptes par l'entremise de leurs agents de la ville et au moyen d'un certificat de dépôt de la Banque de l'Etat.

Votre attention immédiate à cet appel est appréciée par votre dévoué serviteur.

GEO. C. McWHORTER,
1 mai—30i Trésorier d'Etat.

Bureau des Terres de la Louisiane.
Baton Rouge, 7 avril 1852.

AUX porteurs de certificats de terres, émis par Richard Loucks, et devant registrer du Bureau des terres.

Vous êtes par le présent notifiés, conformément à une résolution adoptée à la dernière session de la Législature et approuvée le 4 mars 1852, de présenter les certificats que vous possédez émis par Richard Loucks, au Registre du bureau des terres à Baton Rouge, afin de s'assurer de ceux qui sont faux pour les soumettre à la prochaine session de la Législature. W. H. CRENSHAW.
10 av—5m Register.

Verreries au prix des manufactures!

75 COLIS verrerie, tels que gobelets, carafes, lampes, verres à vins, chandeliers, etc., etc. Achetés très avantageusement à l'encan, à vendre par P. C. CARRERE, rue Condé, No 22,
3ma Encoignure Madison

BOUGIES—300 caisses bougies patentées à vendre par BRUGUIERE & Co.,
8av 9, rue Bienville

SARDINES A L'HUILE—150 caisses de la marque B Guilloux, à vendre par BRUGUIERE & Co,
8av 9, rue Bienville

VIN—300 caisses rouge et blanc de bonne qualité à vendre par BRUGUIERE & Co,
8av 9, rue Bienville

Aux distillateurs et parfumeurs.—320 livres essence bergamotte pure,

3	kilos	essence neroly pure,	
10	do	do	absinthe pure,
15	do	do	amandes amères pure,
5	do	do	cedra pure,
10	do	do	portugal pure,
100	livres	do	anis en estagnons pure,
25	do	do	d'anis vert pure,
150	do	do	menthe poivrée pure,
200	do	do	genièvre pure,
150	do	do	lavande pure,
25	do	do	romarin pure
50	do	do	sassafras pure,
50	do	do	Wintergreen pure

nouvellement reçues, à vendre par P. CUSACHS,
12 mai Enc. Royale et St-Philippe

Eau de Seltz.

NOUS avons pris des dispositions pour diminuer le prix de nos Eaux de Seltz. Nous les vendrons à dater de ce jour comme suit:

Grandes bouteilles à champagne 75 cts les 12, sans le verre;
$1 25 les 12, avec le verre;
Demi bouteilles à champagne, 50 cts les 12, sans le verre;
75 cts les 12, avec le verre
Nous reprenons toujours le verre pour le même prix.

ALEXIS & LEVIS,
8av Encoignure Royale et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Vins, Eaux de vie, Genièvre, Sardines, &c, &c.
PAR BERNARD TURPIN.

LUNDI, 31 mai 1852, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan, au magasin No 24 rue Vieille Levée—
150 caisses vin blanc Haut Sauterne,
145 do vin rouge St Julien,
20 barils vin rouge Bordeaux,
12 quarts cognac Bouzin & Fr.
13 do vieux cognac Bordeaux
9 demi pipes do do
8 pipes genièvre de Hollande [illegible]
16 barils Madère de Marseilles,
6 caisses papier à lettre,
8 do do foolscap;
45 caisses sardines et royans à l'huile,
60 barils sucre en poudre et en pain raffiné
50 milliers cigares importés.

Eau de fleur d'orange, moutarde, eau de vie, genièvre, rum, anisette, marasquin, curaçao, champagne, raisins de Corinthe, fruits à l'eau de vie, cerises à l'eau de vie, candy, sirops, thés, &c. &c. &c. 26mai

Eaux de vie Françaises, vin rouge en barriques, &c., &c.
PAR BERNARD TURPIN.

MARDI 1er juin 1852, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan, au magasin No 20, rue Vieille-Levée—
50 barriques vin de Bordeaux "Château Rosetta,"
19 do do "Chateau Margaux,"
13 barils vin blanc
10 octaves cognac fine Champagne 26mai

Propriétés améliorées dans le second district.
PAR N. VIGNIE.

MARDI 1er juin 1852, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis, les propriétés ci-après décrites.

1o—Un lot de terre ayant environ 16 pieds de face à la rue Dauphine, entre les rues St-Philippe et Ursulines, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur. Sur ledit lot se trouve une belle maison à trois étages en briques, avec cuisine haute également en briques.

2o—Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, mesurant environ 30 pieds plus ou moins, face à la rue du Quartier entre les rues Bourbon et Dauphine, sur 120 pieds de profondeur, et désigné par le No 101.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse avant la vente.

Conditions—Un tiers comptant, balance à 12 et 24 mois en billets sans endosseurs, mais portant hypothèque sur les propriétés.

Actes de vente pardevant O. De Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 27mai

Succession de James Dixon.
PAR THOMAS J. SPEAR, encanteur.

LUNDI, 7 juin 1852, à onze heures, il sera vendu sur les lieux, rue Gravier, entre les rues St Paul et St Pierre, les effets ci-dessous appartenant à la succession de James Dixon, à savoir:

Trois jeux de bouilloires à vapeur, de Lathes, et autres parties de la machine, ensemble avec la maison ainsi que le bail qui expire le 31 de janvier 1855.

Conditions—Un quart comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.

AUSSI:
2,960 livres Lignumvitae.
Conditions—comptant 27 mai

Vente sans réserve pour cause de départ.
PAR A. FERNANDEZ & DOMINGON,
Encanteurs.
Bureau, No 77, rue Toulouse.

IL sera positivement vendu dans la Rotonde de la Bourse St-Louis, pour cause de départ, sans aucune réserve, le samedi vingt-neuf mai à midi précis, les propriétés suivantes, situées au faubourg Marigny, Troisième District.

1o—Une jolie maison haute en colombage et couverte en bardeaux, composée de 4 grands appartements, deux en bas et deux en haut, galeries devant et derrière, cuisine, chambre à domestique, hangard, avec puits, citerne, ports, bains, &c. sur un terrain ayant 31 pieds 9 pouces face à la rue Mandeville, entre les rues l'Equitable et Grand, sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles. La maison est neuve et dans un bon état.

2o—Une maison basse couverte en ardoise, faisant encoignure des rues Mandeville et Urquhart, composée de 4 pièces avec un superbe verandah, sur un terrain ayant 29 pieds et 9 pouces face à la rue Mandeville, sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Urquhart entre lignes parallèles. Il existe sur ce terrain dans ladite maison, une grande cour et des bâtisses avec un jardin, des arbres &c.

3o—Une autre jolie petite maison en colombage couverte en bardeaux, composée de 2 grandes pièces, chambre double, une galerie et cabinets, une très grande cuisine, chambre à domestique, citerne, basse-cour sur un terrain ayant vingt huit pieds face à l'Urquhart, entre les rues Mandeville et Espagne, sur 107 pieds de profondeur, aussi entre lignes parallèles. La maison est neuve et dans un parfait état.

Conditions—1/3 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de terme en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement et les billets portant 8 p. 0/0 d'intérêt en cas de non paiement [illegible]

Les actes de vente seront passés chez J. E. Lardé, notaire, aux frais des acquéreurs.

Si la Gracerie qui existe à l'encoignure n'est pas vendue à l'amiable d'ici à lundi, 31 mai, elle sera vendue à l'encan en lots convenables aux acheteurs ledit jour à 11 heures du matin.

Conditions—comptant 26mai 31

Actions du chemin de fer du lac Pontchartrain et de la Presse à Coton de la Levée.
PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan le mercredi 2 juin 1852, à midi, à l'Arcade Banks, par ordre du président et des directeurs de la Banque des Citoyens de la Louisiane, [illegible] actions du chemin de fer du Lac Pontchartrain, [illegible] actions de la Compagnie de la Presse à Coton de la Levée.

Conditions—comptant 27 mai

R. M. MONTGOMERY & Co.
ENCANTEURS.
Au Mart Auction, 87, rue du Camp.
[illegible] **mardi, jeudi et samedi.**
[illegible]

AVIS D'ENCAN.
No 20, Vieille-Levée.
Jours réguliers de Ventes:
Lundis et Mercredis.
Vente par catalogue—Tous les Samedis.
[illegible]

MARCHANDISES SECHES,
Bottes, Souliers et Chapeaux,
Encoignure Magasine et Commune,
Nos 11 et 13.

LES soussignés [illegible] **marchandises sèches américaines et européennes,** [illegible]

COUVERTURES [illegible]
[illegible]
TOILE D'IRLANDE.
[illegible]
BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX, [illegible]

Chaussures de Russett,
Pour enfants et jeunes gens, de toutes grandeurs.
Bottes,
En peau de veau et kip, de de boue, pour habitants, pêcheurs, etc.
Brodequins,
En cuir patenté, peau de veau et de bœuf, de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants.
Bottines, Brodequins et souliers,
Pour dames, demoiselles, enfants et servantes, de toutes qualités.
Chapeaux et Casquettes,
De tous genres, grandeurs et qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants, et très convenables pour ce marché.

Les acheteurs sont respectueusement invités de venir examiner notre stock avant de faire leurs achats.
16dec NORTH BROTHERS

Beurre—Beurre—Beurre!!

LES soussignés viennent de recevoir de Cincinnati 20 barils de fer blanc contenant 12 livres de beurre frais, conservé par un procédé chimique. Ce beurre est garanti se conserver indéfiniment.
A vendre par O. VALETON & Co,
3bns 25 rue Tchoupitoulas

COGNAC—10 demi pipes cognac Jean Louis, 1841; 18 quarts do do, 3 demi-pipes Mazbey 1831, 10 quarts do do, en déchargement du navire Radius, venant de Bordeaux, à vendre par
19 mai J & J TARDOS, 31, Vieille Levée

Changement de domicile.

LE soussigné informe le public qu'à dater de ce jour son magasin qui était 26 rue Toulouse, est transféré 164, rue Royale, entre Toulouse et St Pierre.
10 mai JOHN CLAUZURE

VIN rouge—15 caisses vin vieux Chateau Léoville, 1841, 100 caisses vin ordinaire, à vendre par JOHN CLAUZURE,
11 mars 164, Royale

FRUITS A L'EAU DE VIE—30 caisses cerises, 50 caisses fruits assortis, à vendre par JOHN CLAUZURE,
11mo 164, rue Royale

EN débarquement du [illegible] 10 caisses de 100 [illegible] sardines à l'huile, à vendre par JOHN CLAUZURE,
8av 164, rue Royale

EN débarquement du Radius, venant de Bordeaux. 10 barriques vin rouge pour famille, à vendre par JOHN CLAUZURE,
29av 164 rue Royale

SARDINES—50 caisses de 24 boîtes sardines de A Canale, La Rochelle, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.,
27 av 17 et 19, rue St Louis

VIN DE MADERE et de Malvoisie—20 quarts de pipes vin de Malvoisie, 8 quarts de pipes vin de Madère, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.,
27av 17 et 19, rue St Louis

CHAMPAGNE—40 paniers champagne "Blue Anchor," en bouteilles; 11 paniers champagne même marque, en demi-bouteilles, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.,
27av 17 et 19 rue St-Louis

Vin Rouge en Caisses.

500 Caisses vin rouge St-Julien Médoc, 250 " Ch. Margaux, Ch. Lafitte, Ch. Latour, Beychevelle, Batailley & Mouton, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
27av 17—19, rue St Louis

Vin blanc en Caisses.

25 Caisses vin blanc Haut Sauterne, 19 do do Haut Barsac, 8 do do Ch. d'Yquem, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
27av 17—19, rue St Louis

REDUCTION! REDUCTION!
Avis aux Entrepreneurs.

LES soussignés ont l'honneur de faire savoir aux entrepreneurs, leurs amis et le public en général, qu'à partir du cinq mars prochain, ils vendront leurs bois de plancher emboufetés, volges dressées et leur bois à plafond, aux mêmes prix établis par leurs confrères du nouveau Canal, de plus, ils leur offrent un article nouveau pour remplacer les weather boards comme doublage de maisons en bois, cet article lequel a obtenu supérieur à tout ce qui a été employé jusqu'à présent, tant en apparence qu'en durée, devra permettre obtenir une préférence des connaisseurs, tant par la qualité de leurs matériaux que par le peu de mélange qui existe dans les largeurs et leurs numéros d'ordre.

DE POUILLY & GAGNET,
4mo Vieux Bassin

HOPITAL LUZENBERG.
Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET établissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr. J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle, les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées; les salles ordinaires sont grandes, peu encombrées de lits et offrent aux malades toutes les commodités et le comfort d'une maison particulière.

Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

PRIX DE LA PENSION:
Chambres particulières à un lit, $3 par jour.
" " 2e classe, 2 "
" " 3e classe 1 "

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste établissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont aussi extras.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr J. RHODES,
15 sept—1an 102 rue Canal

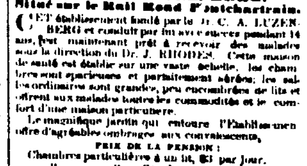

SANGSUES—SANGSUES.
L. PROVOST,
RUE ST-PIERRE, no 121,
SUCCESSEUR DE M. RUSCONI.

28000 SANGSUES Hongroises et Suédoises récemment arrivées et à vendre en gros et en détail au grand dépôt central DE LA RUE ST-PIERRE, 121. 8 mars.

SANGSUES—SANGSUES.

5000 SANGSUES reçues par les derniers arrivages, garanties hongroises et fraîches, à vendre en gros et en détail, à l'entrepôt général, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo.

Le même entrepôt reçoit des ordres pour la campagne et fait des expéditions promptement à des prix modérés. [illegible] J. F. BOURBAN.

VENTES A L'ENCAN.

AUX CAPITALISTES ET AUTRES.
Jolies Résidences de famille, situées dans le Premier et Second Districts, faubourg Tremé.

VENTE A UN TRES LONG CREDIT.
PAR BONNEVAL & BENIT.
Bureau, No 54 rue Toulouse.

IL sera vendu à l'encan, SAMEDI 29 courant, à midi, à la Bourse St Louis, sans réserve:

1° UN CERTAIN LOT DE TERRE, situé dans le Premier District dans l'ilet borné par les rues Gravier, Commune, St Jean et Cirque, mesurant 24 pieds 3 pouces de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 120 pieds sur la ligne vers la rue du Cirque et 120 pieds 9 pouces sur l'autre ligne, ensemble les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison [illegible] entre poteaux et volichée, de 4 appartements, 2 cabinets et 2 galeries, [illegible] water works, etc. &c. Le tout en bon état.

2° Une belle Résidence de famille, située dans l'ilet borné par les rues Tremé, Ste Anne, Dumaine et Marais. Le terrain mesure 32 pieds de face à la rue Tremé sur 105 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en une belle maison briquetée entre poteaux avec attiques, tolandière à feu, un puits carré de water-works, puits &c. &c. Le tout en bon état et l'ouvrage fini. Cette propriété est louée à raison de $30 par mois et est une des plus jolies du quartier.

3° UN CERTAIN LOT DE TERRE, situé rue Tremé, entre les rues Ste Anne et Dumaine, côté ouest, mesurant 31 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Tremé, sur 105 pieds de profondeur, ensemble la maison briquetée entre poteaux de 4 appartements, 2 cabinets, galerie, cuisine haute de 4 chambres, water works, &c. &c. Cette maison est louée à raison de $30 par mois. Le tout en bon état.

Conditions—1/3 comptant et la balance à 12 et 24 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété.

4° QUATRE LOTS DE TERRE situés au faubourg Tremé dans l'ilet borné par les rues St Pierre, Orléans, Rochebalve et Tonti, mesurant chacun 25 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue St Pierre, avec la même largeur à la rue Orléans, sur une profondeur de 111 pieds 6 pouces et 6 lignes.

Conditions—1/4 comptant, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs.

Les plans seront exposés à la Bourse St Louis avant la vente. 26mai—3

Domestiques de maison de choix et meubles neufs et élégants des meilleurs manufactures de la Nouvelle Orléans, vendus pour cause de départ.
PAR J. A. BEARD & MAY.

IL sera vendu à l'encan le mardi 1er juin 1852, à 11 heures, au No 15, rue des Remparts, entre Dumaine et Canal, tous les meubles de la dite maison, consistant en partie en sets des élégants de parloirs, acajou sculpté, tête à tête, sofas, fauteuils, chaises, tables à manger et autres, tables de parloir, miroirs, candélabres, pupitres de musique, pendules, ornements, armoires et bois de lits en acajou, toilette, bureaux, lavabos et autres beaux meubles de chambres à coucher et autres de toute description pour salons, chambres à coucher, etc. Ces meubles sont tous neufs et du meilleur goût et fabriqués cette année par Seignouret, de la Nouvelle-Orléans.

Aussi les esclaves de choix ci-après décrits, savoir: La griffonne créole SALLIE, âgée de trente ans, excellente couturière et femme de chambre. EVELINE, 31 ans, excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, parlant français et anglais, et ses enfants LOUISA, âgée d'environ 9 ans, domestique de maison et sachant coudre, et HELENE, âgée de 4 ans. Ces esclaves sont parfaitement recommandés tant pour le caractère que pour leur capacité, et sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Pour les meubles comptant. Pour l'esclave SALLIE, la moitié comptant, la balance à 6 mois de crédit, en billets à satisfaction et portant intérêt à 8 0/0 de la date à l'échéance, et en cas de non paiement à 8 0/0 par an. Conditions pour la famille—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet au montant de [illegible] avec les intérêts à 8 0/0, payable le 16 décembre 1852 à la famille comptant.

Les actes de vente pour le reste devant J. Lisboney, notaire public. La vente doit être passée dans les 24 heures qui suivront l'adjudication. La maison sera ouverte aux visiteurs le jour précédant la vente de 9 heures A. M. à 4 P. M.

Les esclaves seront vendus sur les lieux à midi précis. 26mai

Succession de veuve A. Latargue.
Clémence Latargue, femme de E. Desmoulins vs. Stanislas St-Cyr, exécuteur testamentaire et autres, pour effectuer un partage—No 4,251.
PAR S. GUINAULT, encanteur.

IL sera vendu mardi 1er de juin 1852, à midi, à la Bourse de Cité, rue St Louis, en vertu d'un jugement de la honorable Cour de District [illegible]

[illegible]

Acte pardevant A. Boudousquié, notaire public. 27av—jt1,29

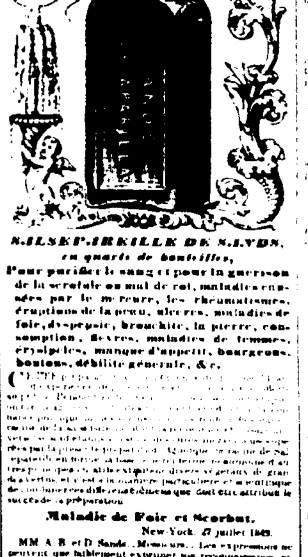

SALSEPAREILLE DE SANDS,
en quarts de bouteilles,

Pour purifier le sang et pour la guérison de la scrofule ou mal de roi, maladies causées par le mercure, les rheumatismes, éruptions de la peau, ulcères, maladies de foie, dyspepsie, bronchite, la pierre, consomption, fièvres, maladies de femmes, érysipèles, manque d'appétit, bourgeons, boutons, débilité générale, &c.

[illegible]

Maladie de Foie et Scorbut.
New-York, 27 juillet 1849.

MM A. B. et D. Sands—Messieurs—Les expressions ne peuvent que faiblement exprimer ma reconnaissance, en vous annonçant que ma femme a été parfaitement rétablie par l'usage de votre précieuse salsepareille. Elle était affligée d'une grave maladie cutanée qui s'étendait sur toute la surface du corps, la tête, la figure et les membres. Elle a souffert continuellement de grandes douleurs [illegible]

[illegible]

FERRIER NAZER.

Ville et Comté de New York, S. S. Ferrier Nazer, après avoir été dûment assermenté déclare que le document qui précède et auquel il a mis sa signature est vrai et authentique. Fait et assermenté devant moi le 28 juillet 1849. C. S. WOODHULL, maire.

Extrait d'une lettre reçue d'un médecin du Maryland.
Cambridge Md. Octobre 1850

Messrs. Sands.
Messieurs, Ma petite fille était affligée depuis quelque temps [illegible]

Je suis respectueusement &c.
I. FLINT, M. D.

Préparé et vendu en gros et en détail par A. B. & D. Sands, droguistes et chimistes, 100, rue Fulton encoignure William, New York. Vendu aussi par presque tous les pharmaciens des Etats-Unis et du Canada. Prix $1 la bouteille, 6 bouteilles pour $5.

A vendre par Wright & Co., H. Kennedy, F. P. Ducongé, E. H. Wright & Co., J. J. Dubliss, Nouvelle-Orléans, J. Tucker, Mobile, et P. H. M. Girard, Natchez. 3 avril—3m,3p

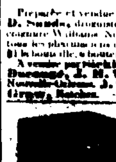

Véritable Salamandre

On supposait que la grande conflagration de la rue du Camp avait plainement tout développé les qualités des **Coffres-forts Salamandre,** *Patentés et améliorés de Rich;* mais les épreuves subies en cette occasion ont été entièrement éclipsées par celles éprouvées par un autre coffre-fort du même genre, à l'incendie de Pearl Street, New-York, qui, en conséquence de l'intensité de la chaleur, s'a pu être atteint par ceux qui cherchaient à le sauver, que quarante heures après le commencement de leurs efforts, et à avoir été pendant quatre vingt onze heures exposé à cet élément destructeur. Quoique incroyable que puisse paraître cette assertion, le soussigné a le témoignage de son propriétaire, M. Joseph C. Gilbert, pour prouver que son contenu qu'il évalue à plus de cent mille piastres a été entièrement préservé, malgré les épreuves par lesquelles il a passé, c'est le seul, sur un douze coffres forts qui se trouvaient exposés au feu, qui n'a pas été détruit. Des certificats de plusieurs autres épreuves seront expédiés (franc de port), à ceux qui désireraient des informations, dans le but d'en acheter, et qui laisseraient leurs adresses au soussigné.

Aucun coffre fort de Rich, après avoir été essayé avec des livres, ou autre contenu de valeur, n'a couté à son propriétaire plus de 1 pour cent, tandis que d'autres ont couté moins de un huitième le un pour cent, sur le montant sauvé. Ces faits démontrent la véritable économie qu'il y a de posséder un meuble aussi précieux pour déposer des objets d'un petit volume, mais d'une grande valeur, plutôt que d'éprouver des pertes sérieuses en se privant d'un objet aussi utile.

☞ Un grand assortiment de coffres-forts est toujours en vente chez le soussigné, seul agent en cette ville de Stearns et Marvin, successeurs de C. Rich et Co. ISAAC BRIDGE,
13av 76, Magasins.

VINS en barriques et demi barriques—150 barriques vin rouge St-Julien Médoc, bon ordinaire,

80	barriques vin rouge		St Estèphe Médoc, dito,
120	do	do	St Emilion Nos 1, 2, 3 et 4
45	do	do	Cantenac Médoc,
30	do	do	Château Margaux,
15	do	do	Chateau Léoville,
20	do	do	Château Lafitte,
75	demi barriques	do	Montferrand,
90	do	do	St-Emilion Nos 1, 2, 3 et 4
20	do	do	St-Julien Médoc
15	do	do	Château Margaux
15	do	do	Château Léoville
65	do	vin blanc	Haut Sauterne,

à vendre par NUMA LACOSTE,
14 mai 147, rue Royale

100 piastres de Récompense.

Parti marron le mardi 5 mai dernier, le mulâtre nommé ROBERT REED, âgé de 30 à 35 ans, teint clair, taille de 5 pieds 5 pouces, pesant environ 140 livres. Il regarde de travers et a toujours l'air mélancolique. La susdite récompense sera donnée à quiconque remettra ledit esclave au soussigné. On suppose qu'il s'est échappé dans un état libre.
1er av— L. FABRE & Co, 20, Magasins.

$25 DE RECOMPENSE.

PARTI marron le nègre EDOUARD, âgé de 32 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, parle français, anglais et espagnol. Il a quitté l'habitation de M. Ambroise Ancelet, à la Pointe à la Hache, le 13 mars dernier.

Les soussignés paieront la susdite somme à quiconque le logera dans une des prisons de cette paroisse.
13mv— AVET BROS.

CAFE JAVA—100 sacs "Old government," à vendre par W J VREDENBURGH & Co.,
26 mai 23, Vieille Levée

VENTES DE CE JOUR.

Bottes, souliers, linge fait, chapeaux et casquettes.
PAR J. B. BLACHE & Co.

VENDREDI 28 courant, à 10 heures du matin [illegible]

Vente continuée.
PAR FERNANDEZ & DOMINGON.

LA belle vente de meubles consistant en lits, armoires, linges de tables et de ménage et une belle batterie de cuisine, aura lieu sans réserve aucune ce vendredi 28 du courant, à 11 1/2 heures de l'après midi. Aussi une domestique cuisinière et blanchisseuse. Conditions: comptant. 27 mai

Meubles—Meubles.
PAR N. VIGNIE, encanteur.

VENDREDI 28 mai 1852 à 10 heures A. M. il sera vendu à l'encoignure des rues Conti et Passage de la Bourse,

Un mobilier consistant en armoires, lits, sofas, chaises, tables, consoles, glaces, bureaux, ornements de cheminée, verrerie, faïence, ustensiles de cuisine, &c. Conditions, comptant. 25 mai

VENTES A L'ENCAN.

Divers, sauvés du naufrage d'un steamer.
PAR R. B. SYKES.

SAMEDI 29 du courant, à 10 heures, il sera vendu, au No 55, rue des Magasins pour le compte de ceux qui cela concerne:

41 sacs café [illegible] 2 malles marchandises sèches [illegible]

Conditions—comptant.

Jambons passés au sucre, de Cincinnati.
PAR J. L. CARMAN & Co.

SAMEDI 29 du courant, à 10 heures A. M. il sera vendu à l'encan, au No 30, rue des Magasins, pour le compte de ceux qui cela concerne:

20 tierces de jambons couverts passés au sucre;
6 tierces jambons sans enveloppe;
2 tierces bœuf sec.
Conditions—comptant 27 mai

Esclaves de choix, appartenant à M. Thomas C. Malone, tous tonneliers, et vendus pour payer ses créanciers.
PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu, le samedi 29 mai 1852 à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis:

1. LOUIS, âgé de 23 ans,
2. ISRAEL, âgé de 27 ans,
3. DENIS, âgé de 25 ans,
4. HERMOGENE, âgé de 17 ans,
5. BEN, âgé de 17 ans
6. DANIEL, âgé de 25 ans,
7. JIM, âgé de 26 ans
8. JANE, négresse âgée de 40 ans,
9. DELIA, négresse âgée de 20 ans, avec un enfant.

Termes et conditions—Moitié comptant, et la balance à 6 mois, en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque et en cas de non paiement portant intérêt à raison de huit pour cent par an, depuis la date jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Amédée Ducatel notaire, aux frais des acquéreurs. 26 mai

Restaurant et taverne de McDonnell,
A l'encan sans réserve.
PAR J. A. BEARD & MAY, *Encanteurs.*

IL sera vendu [illegible] à l'Arcade Banks [illegible] **Taverne et Restaurant de McDonnell,** [illegible]

Les esclaves seront vendus sur les lieux à midi précis. 26mai

Bouilloire Patentée de Montgomery.
PAR R. B. SYKES.

SAMEDI 29 du courant, à midi, il sera vendu à l'Arcade Banks—

Une belle bouilloire patentée de Montgomery [illegible] New York pour la vente [illegible]

RESTAURANT VICTOR.

[illegible]

PADELFORD, FAY & CO. agents à Savannah.
HIRON & MARTIN agents à Louisville.

J. F. LELIEVRE,
[illegible] **pour du comptant** [illegible]

Importation de Fayence, Porcelaine et Verrerie.
C. CIRKEE,
Rue Condé, No 22, et Vieille Levée, No 116.

REÇU [illegible]

[illegible]

Verrerie.

Gobelets pour cafés de tous modèles;
Verres à boire de pour familles;
Verres pour tous les vins;
Compotiers, sucriers, bols à punch;
Carafes à liqueurs, à sirop et à eau;

Lampes et ornements de cheminées.

Candélabres dorés en bronze, modèles nouveaux,
Lampes solaires de toutes dimensions,

Coutellerie fine, anglaise et américaine

Cuillers à café, argent d'Allemagne,
Couverts argent d'Allemagne, et plaqué,
Plateaux de toutes dimensions,
Porte-huiliers laqué français et anglaise.

Ustensiles de cuisine et ménage, &c

Chaudières, fours de campagne, cassetolles, rôtissoirs à café, moulins à café, grils, poêles françaises, &c.
Boîtes de fromage et de gibier;
Couvercles, esprit de gaz,
Globes pour lampes, tables, mèches, &c., &c.

B. Nautré, (S. Maspereau,
A. C. Cauberque,) **D. Guerin.**
25 RUE CONDE, ENTRE DUMAINE ET ST-ANNE **25**

Magasin d'Article de Ménage et Manufacture d'ouvrages en ferblanc, en tôle et en plomb.

B. NAUTRE & CO.,
SUCCESSEURS DE
S. MASPEREAU & Co.

☞ OFFRENT en vente les articles suivants savoir:

[illegible]

AUSSI:
Briques à feu, anglaises;
Agents pour les caisses Beebe,
" pompes aspirantes et refoulantes de Warner avec tuyaux en fer à vis.
" Forges portatives de Queen.
" paratonnerres de J. Spratt. 13fév

Propriétés à vendre à longs termes.

LA maison et magasin 29, rue Girod, la maison et magasin 161, rue de la Douane, la maison 24, rue Bourgogne.

Pour les conditions s'adresser à JAS. E. NORTH,
(tm) ☞ 11, Magasins.

A LOUER.

Les magasins au rez, faisant partie de la bâtisse St Louis [illegible]

[illegible] S'adresser à la BANQUE DES CITOYENS
25 oct ☞

A LOUER—La Maison [illegible] rues Condé et Hôpital [illegible]
S'adresser sur les lieux, ou à LABORDE & NOQUES,
[illegible]

A louer [illegible] S'adresser à JUAN V. DE EGANA,
[illegible] 47, rue Conti

J. FEYTEL,

Arrive tout récemment du Nord où il avait été recevoir des commandes de France et d'Angleterre, informe ses amis et le public en général qu'il ouvre en ce moment un magnifique assortiment de bijouterie, offrant par la richesse et par l'élégance des modèles le choix le plus complet en ce genre. Il se compose en partie de:

Broches, épingles, boucles d'oreilles, diamant, &c. [illegible] Louis, montres et chaînes [illegible]

Son assortiment de montres peut rivaliser, tant pour la valeur des mouvements que par l'élégance des boîtes, avec ce qu'il y a de mieux en ville. Il se compose de montres des meilleurs manufacturiers et particulièrement de T. F. Cooper à David Taylor Londres, et M. J. Tobias, Liverpool, chronomètres, montres Lépine, Savonettes, &c.

Il se flatte que, par le bon goût de ses articles et la modicité de ses prix, il pourra satisfaire tous ceux qui voudront bien visiter son Etablissement.

Tous les articles vendus par lui sont pleinement garantis.

Il a reçu un assortiment d'argenterie française en boîte complètes, ainsi que grand nombre d'articles paramés par le poids de [illegible] Il offre ce dernier article au plus petit marché. L'attention des propriétaires d'habitations est particulièrement invitée [illegible] 16 déc.

Tapis à des prix réduits pour du comptant.

UN grand assortiment de tapis de velours et Bruxelles, Ingrain, Vénitien, etc.

Paillassons et Tapis toile cirée.

Des rouleaux de paillassons blancs et en couleurs, récemment reçus. Aussi: tapis en toile cirée de 3 à 24 pieds de large, beau, emballage de tables, et tapis en crin, couvertures de tables et de pianos, tapis d'escalier, de couloir, tous à vendre au plus bas prix du moment. A. BROUSSEAU & Co,
26av 23 Chartres

MAQUEREAUX—Nos 1 et 2, de toutes grandeurs, à vendre par CONVERSE & CO.,
7av 32, Tchoupitoulas

VENTES A L'ENCAN.

Grande vente sans réserve.
Pour billets à très longs termes et avec endossement,
De 202 Terrains de grande valeur,
Situés dans le faubourg Tremé et compris entre les rues Esplanade et le canal Carondelet.
Lots qui proviennent de la succession Caput.
PAR N. VIGNIE, ENCANTEUR.

LUNDI 31 mai 1852, et jours suivant, à midi, il sera vendu dans la rotonde de la Bourse St Louis [illegible] 202 lots dans le grand intérieur ce grand [illegible]

[illegible]

Les actes de vente pardevant [illegible]

On pourra se procurer des plans lithographiés au bureau de l'encanteur.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI le 29 mai, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

Une famille de NEGRES créoles.
Mariane, négresse âgée d'environ [illegible] ans, cuisinière et parfaite blanchisseuse, et ses enfants Marie, un peu malade, âgée de [illegible] ans, et Pauline, de 8 ans.
Conditions: comptant.
Actes pardevant Emile Bienvenu, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Meubles, Meubles.
PAR THOMAS J. SPEAR, encanteur.

LUNDI 31 mai à 4 heures, il sera vendu au No [illegible] rue Robertson, entre Canal et Jackson, [illegible] consistant en partie: sofas, chaises, tables, bois de lits, garnitures de cuisine, tapis, armoires, batterie de cuisine, etc.
Conditions—comptant. 26mai

Pour la Californie—La ligne directe—Compagnie des steamers du Pacifique—Jour régulier de départ les 10 et 25 de chaque mois. Le magnifique steamer EL DORADO ou PHILADELPHIA, partira du wharf en face de la place Jackson, le 10 juin, à [illegible] heures précises du matin, pour Aspinwall (Navy Bay), se joignant avec la Compagnie des Malles des steamships du Pacifique, qui part de Panama pour San Francisco à l'arrivée des passagers et de la malle.

☞ Il n'y aura pas de détention à Panama.

Les bateaux de fer de Panama est maintenant en opération, et les chars vont jusqu'à quelques milles de Gorgona. Les passagers épargnent de cette manière quarante milles de navigation de rivière avec tous les dangers et les dépenses qui accompagnent l'embarquement à bord des steamers à Chagres. Ils sont transportés maintenant des steamers, sans frais, sur le wharf de la compagnie à Aspinwall. Le trajet au travers de l'isthme est à la charge des passagers. On ne prend qu'un jour pour faire ce trajet.

C'est la voie la plus certaine et la plus économique pour la Californie, les passagers sont certains de se rendre à San Francisco quatre semaines après leur départ.

On peut se procurer des billets de passage et pour la chambre et l'entrepont au bureau de ARMSTRONG, HARKER & Co.
[illegible] 41 Natchez, près Camp

Compagnie de Steamers de la Malle des Etats-Unis.

AFIN d'accommoder les voyageurs allant au Nord, durant la saison de l'année, la Compagnie a décidé de [illegible] que le steamer EL DORADO ou PHILADELPHIA partira [illegible] directement de la Nouvelle Orléans pour New-York de manière à exempter les voyageurs [illegible] New York de faire le trajet de la Californie.

Le EL DORADO ou PHILADELPHIA partira [illegible] du wharf en face de la place Jackson, le jour [illegible] heures précises du matin, pour New York [illegible] la Havane.

JAMES R. JENNINGS, Agent.

POUR NEW-YORK
Compagnie des Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour New-York, directement par la Havane—Le steamer CHEROKEE [illegible]

[illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la compagnie, 25, rue des Magasins
JAMES R. JENNINGS, Agent.

POUR PHILADELPHIE.
Compagnie de Navigation à Vapeur de Philadelphie.

Le magnifique steamship STATE OF GEORGIA, du port de 1,500 tonneaux, capt. John E. Walton, à commencé [illegible]

PADELFORD, FAY & CO, agents à Savannah.
HIRON & MARTIN agents à Louisville.

Ligne de Steamers de New-York à Savannah.
Une fois par semaine.

Les magnifiques steamers neufs FLORIDA, Capitaine LYON et ALABAMA, Capitaine LUDLOW

Partiront de Savannah et de New-York, tous les samedis. [illegible]

☞ Passage à la Chambre, $25; pas de passagers d'entrepont.

Agents: PADELFORD, FAY & CO, Savannah. SAMUEL L. MITCHELL, 194, Front St, New-York.

Pour la Balise—Le bateau à vapeur [illegible] FASHION, capitaine [illegible], partira pour les endroits ci-dessus le samedi 29 mai, à 10 heures A. M., revenant en ville le mardi suivant. Ce steamer a été acheté expressément pour cette ligne, c'est une garantie suffisante pour les habitants et les expéditeurs que le bateau continuera à voyager toute l'année. Il partira de la ville tous les samedis matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Bienville ou à STEVENSON & Co.

Paquebot régulier des Attakapas.

Pour St Martinville, la Nouvelle-Ibérie, Pattersonville, et tous les ports intermédiaires. Le magnifique steamer [illegible], capitaine A. Castillo, partira de la Nouvelle Orléans pour les ports [illegible] tous les mercredis [illegible]. En revenant, partira de St Martinville tous les [illegible]

Aucun passager ne sera pris sur la côte.
DARBY & TREMOULET, Agents

Pour les Attakapas

Le beau steamer tirant peu d'eau ANNA No 2, capitaine J. J. Laborde, partira pour les Attakapas mercredi, 2 juin, à 10 heures, prenant du fret et des passagers pour St Martinville, la Nouvelle Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, et tous les ports intermédiaires, et les expéditeurs peuvent être assurés que la plus grande attention sera portée à leurs affaires qui lui seront confiées.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face de la rue St Louis, ou à [illegible]

AVIS est par le présent donné à personnes qui auraient besoin de faire monter ou descendre des bateaux barges en fer ainsi que des navires que le bateau à vapeur DANIEL COOKE, entièrement réparé à neuf, et d'une force supérieure, fera régulièrement [illegible] partira de Plaquemines, Bayou Goula, [illegible] Ce bateau ne [illegible] prix très modérés. S'adresser à PAUL LACROIX.

[illegible] JANE E. WILLIAMS, capitaine M[illegible], Un expédié tout son chargement à bord, partira dans le plus bref délai.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au paleau No [illegible] ou à H. W. BAXTER.
25mai 25 rue Carondelet

Pour Bordeaux—Le navire BUENA VISTA, capitaine Howard, ayant son chargement à bord, partira dans le plus bref délai. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements pour passagers de chambre et d'entrepont, s'adresser à H. V. BAXTER
27 mai 25, rue Carondelet

Pour Marseille—Le trois-mâts [illegible] KERO 250, au vieux capitaine Stark [illegible]
LANATA, GANDOLFO & Co
9-10 Jefferson

[illegible] DIRIGO, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à H. V. BAXTER, 25, Carondelet

Pour passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à bord au capitaine, au paleau en face du District. 21mai

Pour le Havre—Le superbe paquebot américain de première classe TEMPEST, capitaine Pollock, avantageusement connu sur cette ligne, ayant tout son chargement engagé, partira incessamment. [illegible]

Ce navire, étant construit à neuf et à d'excellents aménagements tant à la chambre que à l'entrepont, s'adresser au capitaine à bord, au paleau No [illegible] ou à H. V. BAXTER
21mai 25 rue Carondelet

Pour le Havre—Le beau navire de première classe **Belle Assise,** capitaine Ernoux, partira positivement le 29 du courant, ayant de bonnes accommodations supérieures pour passage de chambre et d'entrepont, s'adresser au capitaine à bord ou à A. & M. HAINE
110, rue de la Commune

☞ Le capitaine ne sera responsable d'aucune dette contractée par l'équipage.

Pour Liverpool—Le navire de première classe CONQUEROR, capitaine Woolley, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, et allant à bord, partira sous peu. Pour balance de fret en coton, ou de tabac, s'adresser à H. V. BAXTER, 25, rue Carondelet.

Pour passage, soit de chambre, soit d'entrepont, ayant des emménagements magnifiques, s'adresser à bord au paleau No 20, premier District

A vendre

La goëlette bien voilurée PELICAN, doublée et chevillée en cuivre, du port d'environ 61 tonneaux, avec ses agrès, apparaux, etc. S'adresser à RICHARD ALDIGE & Co.

Le beau voilier MOUNT VERNON, capitaine Woolsingham, ayant une partie de son chargement engagé, partira dans le plus bref délai. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à bord, en face du marché à la viande, ou à DELVAILLE & MORENO,
1 mai 34, Vieille Levée

A LIVRER par le navire Kilby, de Bordeaux, 25 barriques St-Julien,
24 do St-Estèphe,
24 do vin blanc Haut Sauterne,
177 demi barriques vin blanc Haut Sauterne
100 caisses 12 bouteilles Haut Sauterne
100 do 12 do St-Julien, Tous de la marque Veillon Frères, de Bordeaux.
15 barriques vin blanc Haut Sauterne,
71 demi do do do
173 caisses de 12 bouteilles do
190 do 12 do vin rouge. Tous marque Bouvet Jeune, de Bordeaux.
36 barils eau de vie, Pinet, Castillon & Co, cognac
44 quarts eau de vie, do do do
10 demi pipes eau de vie, do
35 quarts eau de vie, do
60 barils eau de vie. Tous marque United Proprietors, La Rochelle, à vendre par THOMAS FINET & Co,
7 mai 22, rue Conti

A vendre à l'amiable

LE fond d'un Café avec le bail, encoignure Canal et Chartres.

S'adresser encoignure Bienville et Royale chez ALEXIS & LEVIS, pharmaciens. Si ledit café n'est pas vendu à l'amiable, il sera vendu à l'encan sur les lieux mercredi le 2 juin à 5 heures P. M.

CIGARES—[illegible] cigares au bureau de [illegible] importés par le brick Amarres, à vendre par BRUGUIERE & CO.,
6av 9, Bienville